

**WORLD TRADE CENTER, PLENIÈRE – JEUDI 14 DÉCEMBRE**

---

---

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>SALLE/ADRESSE :</b>  | Marseille – World Trade Center                        |
| <b>PARTICIPANTS :</b>   | 122 participants dans la salle                        |
| <b>DÉBUT &gt; FIN :</b> | Session 1 : 17h32 à 18h03 / Session 2 : 20h06 à 20h30 |

---

**Commission nationale du débat public (CNDP) :**

|            |                               |             |
|------------|-------------------------------|-------------|
| <b>M.</b>  | <b>Étienne BALLAN</b>         | <b>CNDP</b> |
| <b>Mme</b> | <b>Natacha Perraud</b>        | <b>CNDP</b> |
| <b>Mme</b> | <b>Dominique DE LAUZIERES</b> | <b>CNDP</b> |
| <b>Mme</b> | <b>Sofia ALIAMET</b>          | <b>CNDP</b> |
| <b>M.</b>  | <b>Sébastien FOURMY</b>       | <b>CNDP</b> |

**Intervenants :**

|            |                        |  |
|------------|------------------------|--|
| <b>M.</b>  | <b>Hervé MENCHON</b>   | <b>Adjoint au Maire – Ville de Marseille</b> |
| <b>Mme</b> | <b>Marion BRICHET</b>  | <b>DIRM</b>                                  |
| <b>M.</b>  | <b>Frédéric AUTRIC</b> | <b>DREAL</b>                                 |
| <b>M.</b>  | <b>Pascal MARTIN</b>   | <b>RTE</b>                                   |

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

### *Session d'introduction*

#### **M. Hervé MENCHON – Adjoint au Maire de la Ville de Marseille**

Amis de la mer, bonsoir. Je suis Hervé MENCHON, adjoint au maire de Marseille en charge de la mer et du littoral, de la biodiversité marine, du nautisme et de tout un tas de choses. Marseille ne serait rien sans la mer Méditerranée. Marseille est née de la mer et Marseille est cette capitale côtière française, première ville côtière de France. C'est tout naturellement que nous sommes heureux d'accueillir le débat de la mer, « La mer en débat », ici, à Marseille. Je vais faire les traditionnels remerciements. Je remercie la Commission nationale du débat public, la CNDP, pour l'organisation. Je remercie bien sûr l'ensemble des intervenants et le public présent ce soir. Je remercie les services de l'État présents ce soir, la Direction interrégionale de la mer, la préfecture maritime, ainsi que la Direction générale énergie et climat. Enfin, je remercie aussi Étienne BALLAN, délégué régional de la CNDP, et Magali MARTIN, qui m'ont fait cette petite pompe pour n'oublier personne en remerciement. S'il manque quelqu'un, vous vous en prenez à eux.

Je suis vraiment très heureux que ce débat puisse avoir lieu ici ce soir et je voudrais en profiter très rapidement pour vous éclairer sur le futur de la mer, ici à Marseille. Nous sommes en train de créer, en partenariat avec l'État, avec le Conservatoire du littoral et avec le parc national des Calanques, la plus grande aire marine protégée des Bouches-du-Rhône. Nous envisageons de retrouver l'accès à la mer, de créer une culture de la mer, de préserver bien sûr les herbiers de posidonie par des ancrages écologiques, de mener beaucoup d'opérations de sensibilisation autour de la richesse, mais aussi de la fragilité de la biodiversité. Nous avons le plus grand parc de récif artificiel marin d'Europe. Nous sommes aujourd'hui engagés sur la préservation de cet espace de la Méditerranée avec la conscience des enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Je parle bien sûr du dérèglement climatique qui entraînera de fortes mutations de ce milieu-là, une plus grande érosion et des modifications de la biodiversité marine. Voilà pourquoi ce soir, je suis vraiment heureux que nous puissions en débattre. Je laisse maintenant Étienne, présenter ce qu'il a à présenter, notamment les ateliers. Merci.

#### **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci beaucoup, Monsieur MENCHON. Je vais donc présenter rapidement les raisons pour lesquelles nous sommes là ce soir et également brièvement le déroulement de notre soirée ou plutôt début de soirée. D'ailleurs, lorsque l'on parle d'une soirée, on commence par dire qu'à la fin, il y a un apéritif, parce que c'est quand même l'information la plus importante. La fin se déroulera autour de 20h15-20h30 si tout va bien. Nous espérons que vous pourrez rester jusqu'au bout et poursuivre les échanges autour d'un verre.

Très concrètement, qui sommes-nous ? Quel est ce débat ? La Commission nationale du débat public n'est pas forcément très connue. C'est une autorité administrative indépendante. Nous sommes donc tous ici les membres de la commission, neutres et indépendants. On ne prend le parti de personne. On ne donne pas nos avis sur le fond. Notre rôle est très simple. Il est de veiller au respect d'un droit que nous avons tous, que vous avez tous ici dans cette salle. C'est un droit individuel reconnu par la Constitution française. En gros, c'est assez simple. Vous avez le droit d'être informés et de participer à l'élaboration des décisions publiques dès lors qu'elles ont un impact potentiel sur l'environnement. Pour ceux que ça intéresse, c'est l'article 7 de la charte de l'environnement dans la Constitution française. C'est un principe démocratique. La démocratie, ce n'est pas seulement le vote. Ce n'est pas seulement élire un élu, ne vous en déplaise, Monsieur l'Adjoint au Maire, mais c'est aussi une obligation d'être consultés et un droit à pouvoir peser sur les décisions publiques. Vous avez toute une série. Je ne vais pas rentrer forcément dans le détail de ce que fait la CNDP. Si vous avez des questions, par contre, je serai ravi d'y répondre.

Ce débat, précisément, qui s'appelle « La mer en débat », est un peu particulier. Un débat public, c'est un peu une grosse machine qui doit servir et qui existe uniquement parce qu'il y a des décisions à prendre. En gros, il n'y a pas de débat s'il n'y a pas de décision qui suit. Les décisions à prendre sont les décisions de planification maritime, et notamment, ce que nous voulons pour la mer et les littoraux pour les années à venir, et en particulier à travers un document que l'on appelle le document stratégique de façade, le DSF. Il est possible que, de temps en temps, on oublie de développer et que l'on utilise cet acronyme ce soir. Le DSF, c'est le document qui va accueillir toutes les décisions majeures politiques sur la mer et sur le littoral pour les 6 ans à venir. Il existe un DSF par façade dans la France métropolitaine. Vous voyez ici les trois façades du côté ouest et occidental de la France et nous, notre

façade méditerranéenne. Nous sommes très fiers parce que grâce à la Corse, on ne va pas se mentir, on a la façade la plus longue d'un peu plus de 2 000 kilomètres de côtes et nous devons organiser ce débat à l'échelle de cette façade. En même temps que nous faisons ces réunions sur la façade méditerranéenne, d'autres commissions s'occupent des mêmes documents sur les autres façades. Je vais quand même rester juste un tout petit instant sur ce point pour redire quels sont les sujets du DSF au niveau global. Ce document stratégique de façade doit traiter de tout. Il y a 17 thématiques, si je me souviens bien. Tous les sujets de la mer et du littoral sont à l'intérieur de ce DSF. C'est pour cette raison que c'est un document aussi important. Nous faisons sa première révision et il vaudra pour 6 ans. Tous les sujets sont dedans, soit l'éolien, la biodiversité, le trait de côte, la navigation, les énergies marines, les ports, la plaisance. Tout ça, c'est à l'intérieur du DSF.

Ce soir, nous avons forcément choisi de ne pas tout traiter. Cela n'aurait pas été possible. Dans cette escale marseillaise, nous avons choisi de traiter certains sujets. Quelle est cette escale ? Je le dis en deux mots. Peut-être que certains ont participé à des événements depuis le début de la semaine et la semaine dernière aussi, de cette escale de Marseille. Nous avons eu plein de moments de débats. Nous avons débattu sur des bateaux, à terre, dans des cafés. Demain soir, nous débattons au cinéma. Il y a beaucoup de choses que vous avez peut-être déjà vues en ligne, sur le site. Ce soir, c'est un peu le temps fort dans lequel on va se concentrer, avec un maximum de diversité d'acteurs. Vous êtes nombreux et c'est une très bonne nouvelle. Ce sera sur quatre thématiques particulières qui intéressent peut-être un petit peu plus Marseille. Néanmoins, ces thématiques, on en redébattra aussi ailleurs. Il va y avoir 6 escales dans ce débat en Méditerranée. Nous en sommes à la deuxième. Nous étions à Bastia, il y a 15 jours. Nous serons à Montpellier, puis à Perpignan, puis à Ajaccio et enfin, à Nice pour terminer au mois de mars. Ce débat dure jusqu'au mois d'avril. Pour vous dire que ce soir, c'est un moment important et les quatre thématiques que nous avons choisies, ce sont des thématiques qui nous ont semblé, après discussion avec un grand nombre d'acteurs marseillais, des thématiques importantes pour cette ville et ce bassin de vie.

Je vais les présenter rapidement. C'est pour vous donner un peu le programme, mais vous êtes déjà inscrits, il me semble. Au moins pour le premier temps de l'atelier, vous êtes inscrits sur chacune des thématiques. « La mer peut-elle changer Marseille ? Énergies marines et transition écologique ». On parle beaucoup d'éolien dans ce débat. À un moment donné, pouvons-nous parler plus globalement de transition énergétique ? Est-ce que la mer, oui ou non, est une ressource ou un atout pour cette transition énergétique ? Nous ne parlerons pas que d'éolien. On parlera d'éolien et d'autres choses. Dans l'atelier 2, on parlera des bateaux, de la navigation et notamment de la navigation lorsqu'elle est dans la ville ou auprès de la ville. C'est un sujet qui est important et fortement débattu à Marseille. Il y a le sujet des croisières et le sujet de transport de passagers, les ferries. Il y a le sujet de la navigation maritime et commerciale. Marseille est fortement concerné et nous le traiterons aussi tout à l'heure. Ensuite, troisième sujet important pour la zone de Marseille et le bassin de vie de Marseille, c'est que nous avons, comme vous l'avez dit, Monsieur MENCHON, des aires protégées. Certes, nous avons de hauts lieux de nature biodiversité, mais ils attirent beaucoup de monde. Aujourd'hui, comment on réfléchit à imaginer la gestion de ce tourisme extrêmement important, voire d'un surtourisme ou d'une surfréquentation du littoral ? Enfin, le point 4, c'est de s'interroger tous ensemble sur le rapport entre la terre et la mer. C'est notamment ça. Qu'est-ce que l'on fait à la mer, aujourd'hui ? Qu'est-ce que l'on y envoie ? Qu'est-ce que l'on y rejette ? Dans quel état, se trouve-t-elle aujourd'hui ? Nous aurons des interventions aussi sur ces questions-là.

Un dernier point. Nous avons cette réunion ce soir. Demain soir, j'ai parlé du cinéma. Mardi prochain, il y a encore un débat au Zoumaï Café, un débat des sciences sur la question des zones de protection fortes de biodiversité. Venez-y, mais vous pouvez aussi en ligne, et on vous y encourage, faire l'expérience du débat avec un outil très simple, un outil d'échanges argumentaires. Vous échangez avec une machine. Vous allez dire que c'est moins intéressant que d'échanger en réunion et de finir par un apéro, c'est vrai, mais néanmoins, c'est très riche et ça vous permet de vous forger un avis en circulant finalement dans ce champ des arguments qui est celui du débat public. Voilà pour le débat. La soirée de ce soir va se dérouler de la façon suivante. On va maintenant écouter les services de l'État qui sont les ministères qui nous ont demandé – ils étaient obligés de le faire, je vous le dis tout de suite – très poliment d'organiser un débat public sur le document stratégique de façade. Ils vont nous présenter, pour eux, ce qu'ils mettent sur la table, en quelque sorte, les sujets qu'ils souhaitent que l'on traite dans le débat public et avec quels entrants et quels objectifs, ils peuvent porter dans ce débat public.

Ensuite, nous irons débattre directement dans ces ateliers sur chacun des thèmes, pendant une petite heure. Vous êtes inscrits. Vous serez dans l'atelier pendant cette petite heure. Vous aurez les intervenants. Au bout d'une heure, on basculera, c'est-à-dire que vous sortirez de la salle de l'atelier où vous étiez pendant une heure et vous irez travailler à un autre thème ou bien dans une autre salle pour parler d'un autre thème de façon à ce que vous soyez venus ce soir et que vous ne fassiez pas seulement

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public  
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22  
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

un thème sur les quatre. Il arrive que vous soyez intéressés par les quatre. Vous ne pourrez pas faire les quatre, mais au moins, vous pourrez en faire deux et contribuer sur deux thématiques. J'espère que je suis clair. Après l'intervention de l'État, je pourrai répondre éventuellement à des questions sur l'organisation de la soirée. Tout cela nous mènera ensuite à une dernière réunion, un peu en plénière, dans la grande salle, pour débriefer et constater ensemble si nous avons fait avancer les choses ou non. Je vais demander maintenant aux services de l'État, s'il vous plaît, Madame BRICHET et Monsieur AUTRIC, de bien vouloir venir et présenter finalement les intentions de l'état dans ce débat public.

### **Mme Marion BRICHET – DIRM**

Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Marion BRICHET. Je travaille à la Direction interrégionale de la mer Méditerranée. Je suis l'adjointe à la cheffe de service de mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral. Nous travaillons dans ce service sur le document stratégique de façade. Nous vous avons préparé quelques diapos pour expliquer ce qu'est le document stratégique de façade. Nous savons que ce n'est pas simple à expliquer. Tout simplement, c'est un document. C'est un peu notre feuille de route à l'échelle de la façade Méditerranée qui doit nous dire vers quel objectif nous devons tendre en termes d'atteinte du bon état écologique et de conciliation des usages maritimes. Ce document stratégique de façade est en deux volets, avec un volet stratégique que nous avons validé en 2019 et un volet opérationnel que nous avons validé en 2022.

Ce volet stratégique identifie ici différentes choses. D'abord, il fait un état des lieux pour savoir où est-ce que nous en sommes en termes de bon état écologique et en termes d'activités maritimes sur la façade. Il donne aussi des objectifs à atteindre, aussi bien sur l'environnement que sur le socioéconomique. Nous avons aussi travaillé sur des cartes de vocation, où l'on se demande finalement dans quelle zone de la Méditerranée, il vaut mieux privilégier telle ou telle activité et favoriser la protection de la biodiversité.

Ce débat sert à deux choses. Il sert à nous aider à mettre à jour ce volet 1 du document stratégique de façade. Il y a un deuxième volet sur la cartographie de l'éolien en mer, qui sera présenté ensuite par le directeur de projet éolien. La première diapo que l'on voulait vous présenter, c'est finalement ce que l'on sait aujourd'hui de l'état de santé de la mer Méditerranée. On a choisi de voir cet état de santé par rapport à différentes thématiques. Ces thématiques, on ne les a pas choisies nous-mêmes, la France. C'est l'Europe qui nous les impose. Le document stratégique de façade est une déclinaison de la directive cadre stratégie pour le milieu marin qui, en fait, propose de travailler sur différents compartiments de la biodiversité marine que vous avez ici, sous les yeux. Par exemple, il y a les poissons. Il y a aussi les cétacés, les oiseaux, les tortues, tous les habitats des petits fonds côtiers et différents descripteurs liés aux pressions. Il y a différentes couleurs que vous voyez sur cette diapo. Vous voyez surtout du gris, ce qui veut dire que nous n'avons pas la connaissance pour pouvoir dire si nous sommes bons ou non par rapport à l'état de santé de ces différents compartiments.

Pourquoi avons-nous encore du gris en 2022 sur la biodiversité marine ? Il nous faut acquérir encore plus de données pour pouvoir identifier, mesurer et évaluer l'état de santé de la biodiversité. Tout simplement parce que les études environnementales sur la biologie marine coûtent cher. C'est long et nous savons qu'il faut plusieurs années pour arriver à avoir toutes les informations et pour pouvoir dire si nous sommes bons ou non. Nous avons quand même des couleurs rouges aussi. Cela veut dire que là, nous savons que l'état de santé n'est pas bon, notamment si vous regardez vraiment à gauche, les poissons et les céphalopodes. Nous avons essayé d'évaluer les différents stocks de poissons qui sont pêchés par la pêche professionnelle. Nous avons une majorité de stocks aujourd'hui qui sont surexploités. Par contre, nous avons deux espèces aujourd'hui qui sont en bon état de santé et qui sont effectivement la sardine et le thon rouge. Si l'on regarde les cétacés, on voit aussi que c'est plutôt encourageant parce que nous avons, sur 7 espèces évaluées, 4 qui sont en bon état de santé d'après les critères qui nous ont permis d'évaluer cet état avec la DCSMM. Sur les oiseaux, nous avons aussi quelques espèces qui sont en bonne santé. Si l'on regarde les petits fonds côtiers que l'on connaît très bien ici sur notre façade Méditerranée et que l'on regarde en particulier la posidonie, nous en avons deux couleurs qui s'allument. En Provence, en Côte d'Azur et en Occitanie, nous sommes plutôt sur un état de santé qui est défavorable.

Nous savons qu'il y a encore des pressions qui impactent les herbiers, à tel point que nous sommes encore dans un état de santé qui n'est pas bon. Par contre, en Corse, on sait que l'herbier de posidonie est en meilleure santé, parce qu'il y a moins de pression sur l'herbier en Corse. Si l'on regarde les autres habitats, nous sommes plutôt dans le rouge, sauf pour quelques roches et récifs. Ce qui est encourageant aussi, c'est qu'en termes d'eutrophisation, on est bon aussi bien sur le large que sur le côtier, mais l'eutrophisation n'est pas réellement suivie en Méditerranée. Il est donc normal que nous soyons bons. Sur les déchets, si l'on regarde quelques exemples sur les déchets, sur ce que l'on sait mesurer, c'est que sur les déchets que l'on retrouve sur notre littoral et sur les déchets que l'on retrouve au fond de la

mer, nous sommes vraiment dans un état de santé qui est vraiment très dégradé, à tel point que nous sommes 33 fois supérieurs à ce que nous demande la DCSMM, la directive cadre de stratégie pour le milieu marin. Ce que l'on retrouve principalement en termes de déchets, quand on regarde la qualité des déchets que l'on retrouve, c'est principalement du plastique.

L'un des enjeux de ce débat public et de cette révision de la stratégie de façade, c'est notamment d'identifier les zones de protection fortes. Une zone de protection forte – je me permets de rappeler la définition – c'est un espace maritime dans lequel nous allons réglementer les usages pour que les enjeux écologiques qui se trouvent dans cet espace soient toujours en bonne santé, pour vous le dire simplement. Concernant les zones de protection fortes aujourd'hui, nous devons atteindre un chiffre qui est ici de 5 %. C'est le président de la République qui nous a demandé en Méditerranée d'atteindre 5 % de protection forte. Aujourd'hui, par rapport aux zones de protection fortes qui existent, nous en sommes à 0,22 %. Nous avons donc vraiment une marche très importante à franchir pour arriver aux 5 % avant 2027. Dans le cadre de ce débat public, la préfecture maritime, qui pilote la politique de désignation des zones de protection fortes, propose, en entrée de débat, une carte qui montre les principaux enjeux écologiques que l'on retrouve sur notre façade maritime. Il y a des enjeux écologiques que l'on retrouve au large, notamment au large du golfe du Lion et aussi au large de la Corse, mais il y a aussi des enjeux maritimes sur le proche côtier, sur les petits fonds côtiers qui concernent plutôt la posidonie et le coralligène. Nous avons donc besoin de vous pour nous aider à identifier 5 % à partir de cette proposition dans le cadre de l'entrée en débat.

L'entrée en jeu du DSF est de pouvoir conseiller les usages entre eux pour éviter les conflits d'usage. Nous savons que sur notre façade méditerranéenne, nous avons beaucoup d'usages maritimes, notamment une concentration qui est très importante, avec la saison estivale entre sur les petits fonds côtiers. Vous voyez différentes activités qui se concentrent sur cette bande côtière. Je vais en citer quelques-unes avec quelques chiffres que nous avons pu avoir grâce à l'évaluation qui a été faite. La façade Méditerranée représente 27 % du trafic maritime interne de marchandises et représente 80 % du trafic de passagers. Nous sommes vraiment une façade où il y a une activité de croisière qui est très importante. Si l'on regarde la pêche, nous avons plusieurs types de pêche. Nous avons une pêche chalutière, mais aussi une pêche de petits métiers. La pêche de petits métiers représente 80 % de la flotte en Méditerranée. Ce sont des bateaux qui font moins de 12 mètres, qui pratiquent des arts qui sont plutôt dormants avec des filets, des nasses ou encore des palangres. Si l'on regarde d'autres activités plus récréatives, comme la plaisance, nous sommes l'une des façades où il y a le plus de bateaux de plaisance. Vous le savez. Nous avons presque 100 000 anneaux sur l'ensemble de la façade Méditerranée.

La caractéristique de notre façade par rapport aux autres façades en France, c'est que nous avons une grande plaisance. Nous avons de plus en plus de navires de plus de 24 mètres qui fréquentent nos littoraux, notamment dans le Var et dans les Alpes-Maritimes, mais aussi en Corse, et qui peuvent avoir certains impacts qui sont en partie réglés sur la question de la posidonie. En termes d'activités maritimes, on peut aussi citer des activités de loisirs, notamment la plongée sous-marine. C'est l'activité où il y a plus de licenciés, et aussi la voile. Ce qui se développe de plus en plus, c'est la pêche de loisirs qui est aussi très présente sur notre littoral. Pour terminer sur ces différentes activités, nous pouvons aussi parler de l'aquaculture parce que nous sommes quand même la façade avec le plus de production de pisciculture en Méditerranée et toutes ces activités sont vraiment, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, très concentrées sur le littoral qui est déjà très restreint, notamment en Provence Côte d'Azur ou sur l'ouest de la Corse. Nous avons donc besoin de pouvoir objectiver ces activités et les concilier les unes avec les autres et les concilier par rapport à la protection de la biodiversité marine. C'est donc dans le cadre de ce débat que nous avons besoin de vous pour nous orienter, pour mieux faire en termes de conciliation des usages. Je laisse maintenant la parole au directeur de projet éolien.

### **M. Frédéric AUTRIC – DREAL**

Bonsoir à tous. Je me présente. Frédéric AUTRIC, directeur de projet éolien flottant en Méditerranée. Je suis à la DREAL Occitanie, mais j'opère sur l'ensemble de la façade dans cette mission transversale. En premier lieu, je voulais rappeler pourquoi est-ce que l'État souhaite développer l'éolien en mer. Aujourd'hui, le constat que l'on peut faire, c'est que le mix énergétique français actuel dépend à plus de 60 % des énergies fossiles, en l'occurrence le gaz, le pétrole et, dans une toute petite mesure, le charbon, qui est la principale source d'émission de gaz à effet de serre, principale cause du changement climatique. Il y a donc urgence à sortir des énergies fossiles. Nous avons suivi tous ensemble l'actualité de la COP 2028.

Pour ce faire, l'État a deux axes et quatre leviers d'action. Le premier axe est de réduire nos consommations d'énergie de l'ordre de 30 à 40 % d'ici à 2050, grâce à la sobriété. Nous avons tous été à l'œuvre, l'hiver dernier, et nous avons réussi collectivement à réduire de 12 % notre consommation

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public  
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22  
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

électrique notamment. Le deuxième levier d'action est d'améliorer notre efficacité énergétique. Cela passe par l'utilisation d'équipements plus performants ou alors d'utiliser des énergies qui ont un meilleur rendement. Le constat que l'on fait, c'est que cette baisse des consommations va s'accompagner d'une augmentation très significative de nos besoins en électricité et comme vous pouvez le voir sur la *slide*, au moins 30 %, si ce n'est 40 % d'ici à 2050. Cette augmentation de la production d'électricité est nécessaire pour décarboner finalement nos territoires ou ce que l'on appelle aussi « électrifier nos usages ». Si nous changeons une voiture thermique pour une voiture électrique, si je change ma chaudière au fioul pour une pompe à chaleur électrique, j'ai besoin d'électricité. C'est pourquoi la France mise sur la relance du nucléaire pour faire face à ce besoin d'électricité à l'horizon 2050 et même avant, mais évidemment aussi sur les énergies renouvelables où nous voulons absolument accélérer, à la fois sur le terrestre et le maritime. L'éolien en mer, le maritime, a toute sa place puisque, dans notre stratégie, il a vocation à pouvoir produire un quart de notre électricité d'ici à 2050.

Pourquoi l'éolien en mer ? Il y a un certain nombre d'avantages à utiliser cette source d'énergie. En premier lieu, c'est une énergie très productive puisque nous allons pouvoir, grâce à l'éolien, aller chercher des vents qui sont plus forts et plus réguliers qu'on ne les trouve à la côte. C'est aussi une énergie avec un coût très compétitif – et nous pourrions y revenir dans ce débat – à faible intensité carbone, créatrice d'une filière industrielle et qui est capable aussi d'être développé assez vite puisqu'en France, on estime qu'il faut entre 7 et 8 années avant de mettre en service un parc éolien, à partir du moment où il a été attribué à un développeur chargé de le réaliser.

Je voulais, avec Pascal de RTE, vous présenter rapidement quelle est l'ambition pour les grandes caractéristiques des parcs éoliens flottant en Méditerranée. Je m'occuperai de vous présenter la partie parc et RTE, la partie raccordement. En premier lieu, ce que je voulais vous dire, c'est que les parcs que l'on cherche à identifier dans cet exercice de planification sont des parcs d'une puissance qui sera bien supérieure à celles qui ont prévalu jusqu'ici en Méditerranée. Je pense notamment aux deux parcs qui ont fait l'objet du débat public en 2021 et pour lesquels j'étais déjà le porte-parole. Ici, il s'agit de trouver des parcs qui auraient une puissance unitaire de 1 gigawatt ou de 2 gigawatts. 1 gigawatt, cela veut dire environ une cinquantaine d'éoliennes. 1 gigawatt, nous pouvons retenir que c'est environ la consommation résidentielle de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants, c'est globalement le nombre d'habitants de la région PACA. Nous cherchons donc des parcs de 1 à 2 gigawatts. Ces parcs seront sous la technologie dite de l'éolien flottant qui est une technologie qui est adaptée à des fonds qui dépassent les 50-70 mètres, ce qui est le cas du plateau continental en Méditerranée. Une éolienne flottante, c'est une éolienne qui est posée sur un flotteur. Ce flotteur est lui-même ancré au fond marin et comme vous le voyez sur cette *slide*, ces éoliennes produisent de l'énergie sous forme de courant alternatif et les éoliennes vont être reliées entre elles par des câbles électriques qui aboutiront au poste de raccordement de RTE. Je passe la parole à Pascal.

### **M. Pascal MARTIN – RTE**

Bonsoir à tous. Je suis Pascal MARTIN, responsable de projet et concertation RTE, Réseau de Transport d'Électricité. Nous sommes basés à Marseille et nous couvrons la Méditerranée. En plus, sur cette diapo, comme vous le voyez, la partie raccordement occupe la majeure partie de la diapo. Cela ne veut pas forcément dire que c'est l'ouvrage le plus conséquent par rapport au parc éolien. Cela peut être un effet de perspective du schéma. Tout cela pour bien vous montrer que le parc éolien doit ensuite être raccordé au réseau existant. Pour le raccorder, nous avons un certain nombre d'ouvrages qui sont représentés ici. Le premier, c'est un hub de raccordement. En français, c'est un poste d'interconnexion où l'on vient regrouper les câbles qui viennent des éoliennes et on augmente la tension qui est issue des câbles qui viennent des éoliennes pour être efficaces sur l'évacuation de l'énergie produite. Nous aurons un certain nombre de câbles qui viendront des éoliennes. On augmente la tension au niveau de ce poste électrique en mer, que vous voyez ici. Là, c'est ce fameux hub. Les câbles vont venir des éoliennes. On se raccorde ici. On élève la puissance et avec une solution optimisée de câbles de plus forte puissance, on va venir évacuer cette production jusqu'au réseau terrestre ici. Pour ce poste en mer, aujourd'hui, la technologie pour ce niveau de puissance qui est disponible, ce sont des postes qui sont posés au fond de l'eau, ce que l'on appelle un jacket. Peut-être qu'autour de 2040, nous disposerons de technologies, notamment ici des câbles qui permettront d'envisager des postes flottants comme les éoliennes. Mais pour l'instant, cette technologie n'est pas disponible. Depuis ce poste en mer, nous allons avoir ces câbles de puissance. Ils seront ensouillés sous le fond marin. Ensuite, nous irons jusqu'à terre et au niveau de l'atterrissage, nous avons ici une chambre de jonction où nous allons faire la connexion entre la technologie sous-marine et la technologie de câbles terrestre. Nous poursuivons ensuite avec des câbles souterrains, en technologie terrestre, le tout en courant continu jusqu'à ce que l'on appelle une station de conversion. Cette station va permettre de convertir le courant continu en courant alternatif puisque le réseau électrique de la France fonctionne en courant alternatif. Le choix du courant continu permet d'évacuer de

très fortes puissances, comme ce qu'évoquait Frédéric AUTRIC à l'instant, c'est-à-dire 1 à 2 gigawatts de puissance.

#### **M. Frédéric AUTRIC – DREAL**

Le temps nous est compté. Excusez-moi. Je vais terminer. Pour vous rappeler l'ambition, aujourd'hui, en France, on développe l'éolien en mer. Nous avons plus de 10 gigawatts qui sont dans les cartons et nous allons changer de méthode et changer d'échelle. On change de méthode parce qu'il ne s'agit plus de faire un débat public projet par projet, mais bien un débat public de façade pour avoir une vision de moyen long terme puisque nous allons vouloir nous projeter à 10 ans et nous projeter à 2050. C'est également un changement d'échelle puisque l'on va multiplier par quatre la puissance pour aboutir à 45 gigawatts d'ici à 2050. Aussi, un changement également d'échelle en termes de superficie, puisque l'on estime que ces parcs à l'échelle nationale pourraient occuper entre 1 à 2 % de l'espace maritime.

Pour ce débat public, l'État identifie un certain nombre de fourchettes de puissance qui ont été réparties au niveau de chacune des façades. Retenons, pour aller vite, qu'en Méditerranée, la cible à 2050, c'est entre 4 et 7,5 gigawatts dont les parcs qui sont déjà dans les cartons. Les parcs qui sont dans les cartons, c'est 1,5 gigawatt. On retient donc qu'en ordre de grandeur, il va falloir ajouter entre 2,5 et 6 gigawatts supplémentaires. Si l'on prend des parcs de 1 gigawatt, cela veut dire trouver entre deux et six nouveaux projets et un peu moins si les parcs sont plus puissants. Je termine pour dire que l'État propose, à l'entrée du débat, des zones propices au développement de l'éolien en mer que vous pourrez retrouver sur le site, sur la page « Atlas du débat ». Les attentes que nous avons, c'est que vous nous aidiez à identifier les parcs à l'horizon 2033 et 2050, que vous puissiez nous dire également quelle est votre vision et votre avis sur les enjeux environnementaux et les enjeux socioéconomiques de la façade, voire même sur les objectifs de développement que l'on vous présente ici. Enfin, nous aider à identifier ces zones d'implantation des éoliennes et les raccordements terrestres pour RTE. J'en ai terminé. Merci.

#### **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci beaucoup pour ces interventions. C'est vraiment l'ensemble des sujets que l'État apporte au débat. Ce soir, nous allons donc nous concentrer sur les quatre thématiques que j'ai évoquées. Avant que l'on parte en atelier, peut-être que des personnes se demandent ce qu'elles font là. Avez-vous tous compris pourquoi vous êtes là ce soir et à quoi ça sert ce débat public et sur quoi, il porte ? Je ne vous demande pas d'intervenir sur le fond. Nous allons le faire en atelier. Est-ce qu'il y a des questions de demande, de clarifications ou éventuellement de demandes de clarifications aux services de l'État sur des informations qui ont été posées ?

#### **M. Chems NOUARA – Intervenant dans la salle**

Bonsoir à tous. J'ai été présent à d'autres événements qui ont été organisés par Marseille, capitale de la mer, dont notamment la sortie en bateau qui s'est déroulée hier. Je suis assez sensible aux aspects écologiques et environnementaux et je suis un Marseillais, donc assez fier aussi du paysage, du territoire marseillais et de sa préservation. J'en ai notamment fait mes études. J'ai un master 2 QHSE avec une spécialisation en développement durable. Je suis donc assez soucieux de la préservation et de tout ce qui est énergies renouvelables pour essayer de trouver une alternative à tout ce qui est ressources fossiles, les hydrocarbures et toute autre forme d'énergie.

La question que je me pose, c'est qu'en tant que citoyen et en tant que représentant d'entreprise, je fais également de la location de bateaux sur Marseille, je propose également des excursions en mer, que pourrions-nous mettre en place comme solution et comment nous pourrions nous instruire et sensibiliser tous les publics qui sont autour de nous ? Où pouvons-nous trouver les informations et comment pouvons-nous faire notre veille à notre échelle ?

#### **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci pour votre question. Du point de vue de ce que l'on peut faire pour améliorer les choses, sur ces questions-là, ce soir, nous vous invitons vraiment à faire des propositions dans ce sens-là. Maintenant, je ne sais pas. Nous n'aurons peut-être pas ce soir toutes les réponses à cette question. Vous avez néanmoins pas mal d'acteurs, aussi associatifs, je pense, ou économiques qui travaillent dans ce domaine et qui peuvent sans doute vous aider. Tout à l'heure, à l'apéro, vous pourrez aussi en discuter. Dans tous les cas, ce qui est sûr, c'est que ce que vous portez-là, il faut même aller encore plus loin pour faire des propositions concrètes sur comment cela pourrait se faire. La sensibilisation aux questions environnementales ou écologiques, je pense que dans le thème 3 sur le tourisme et le littoral, ce sera sans doute un sujet important.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui ont une question particulière ou une clarification ? Je ne vois personne. Nous allons donc partir en atelier. Les choses sont assez simples. Vous avez un petit badge de couleur avec des petites gommettes pour les ateliers 1, 2, 3 ou 4.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public  
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22  
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

*Début des quatre ateliers.*

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public  
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22  
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

**M. Étienne BALLAN – CNDP**

Nous allons commencer un petit travail de synthèse rapide. On se dit que de toute façon, nous allons terminer à 20h30 au maximum pour avoir le temps d'aller boire un verre. Nos synthèses vont être rapides, de sorte que l'on puisse quand même, à la fin, prendre encore quelques questions ou réactions. J'ai annoncé que les synthèses avaient pour objectif de savoir si l'on avait avancé ou si l'on avait fait avancer le sujet sur les différentes thématiques.

Nous allons commencer par l'atelier numéro 2 qui s'intitulait « Des bateaux dans la ville ? L'avenir des croisières et du trafic maritime ». Quatre intervenants. Je vais faire une synthèse en quelques points très brefs. Premier élément intéressant pour nous, c'est que tout le monde avait envie de se parler et s'est même presque donné rendez-vous pour se parler à nouveau, soit entre le port, les syndicats de travailleurs et les associations plutôt opposées à la croisière ou encore les représentants de la filière économique de la croisière. Point intéressant, mais de se parler sur des données fiables. Un besoin de pouvoir échanger sur la base de choses incontestables. J'ai donné, à cette occasion, une information que je vous donne à tous. Si vous en exprimez ou ressentez le besoin, vous pouvez, dans le cadre du débat public, demander la réalisation d'une expertise complémentaire sur un point controversé, un point sur lequel vous souhaiteriez être éclairé et nous transmettrons, dans ce cas-là, cette demande d'expertise complémentaire. Nous avons vu dans l'atelier sur le trafic maritime qu'il pouvait peut-être y avoir des sujets qui pourraient effectivement donner lieu à une expertise complémentaire. À voir.

Le deuxième point, c'est le constat qu'il y a quand même des efforts, des engagements, des plans d'action sur ces questions, notamment sur la pollution de l'air, mais pas seulement, autour du trafic maritime, notamment l'électrification des postes à quai, de façon à ce que les bateaux, lorsqu'ils sont à quai, ne consomment pas de carburant, mais d'électricité. Plusieurs questions sur le rythme de cette évolution vers les améliorations. Nous avons un peu précisé les années auxquelles ces postes à quai seraient électrifiés et sur d'autres points également. Le troisième point, pour être vraiment rapide, c'est qu'un terme est revenu très fréquemment. C'est le terme de sobriété. Pourtant, nous n'étions pas dans l'atelier 1. Nous étions dans l'atelier 2, mais ce thème amenait un certain nombre d'acteurs à dire « Est-ce qu'en mer, on ne peut pas aussi envisager ce que l'on nous demande à terre, et sur bien des comportements, à savoir de réduire et de redire les besoins ? » La sobriété, c'est ne pas faire quelque chose, s'en passer et ne pas dépenser les ressources ou l'énergie pour le faire. Nous avons vu un certain nombre d'intervenants dire qu'il serait finalement logique que l'on applique aussi au trafic maritime, cette logique-là. Le port a répondu plutôt « Non, moi, je suis un port. Si un bateau me demande de venir à quai et que je peux l'accueillir, je dois l'accueillir. C'est une question de loi et donc je ne peux pas, de moi-même, réduire le trafic ». Ce qui veut dire qu'un certain nombre d'acteurs dit « Dans ce cas-là, est-ce que ce sont des instances internationales ? Est-ce que c'est l'État qui doit envisager de réduire ce trafic ? » Nous avons eu un exemple sur les îles d'Hyères qui a été donné par Monsieur MAIOLI. Les collectivités ont demandé aux bateliers qui amènent les touristes sur les îles, de réduire de 12 000 passagers par jour à 8 000. Cela a été fait alors que ces armateurs sont concurrents. En l'occurrence, il indiquait que cela a été fait, mais à la fin, les 4 000 qui ne viennent pas avec ses bateaux, on les retrouve quand même sur les îles à la fin. Ils sont donc venus d'une autre façon. Ils disaient « Attention, la nature a horreur du vide et ce n'est pas seulement en réduisant l'offre que l'on a un résultat. Il faut aussi travailler sur la demande.

Enfin, le dernier point sur ça, c'est l'horizon de temps. À quel moment est-il possible que la croisière – nous avons beaucoup parlé des croisières et beaucoup de trafic avant – soit décarbonable ou n'est-elle pas décarbonable ? Nous avons ici des visions très contrastées et qui s'opposent. Pour une partie des participants, les croisières sont décarbonables. On peut l'imaginer avec la voile, avec l'hydrogène vert et avec un certain nombre de choses. Peut-être pas tout de suite, mais on peut commencer tout de suite et ça arrivera. Si l'on décarbure la croisière, on peut donc se permettre de continuer à la développer ou en tout cas, à ne pas la réduire. Pour d'autres acteurs, la décarbonation n'est pas réellement envisageable et surtout, dès aujourd'hui, parce que l'on sait qu'il n'y a pas de perspective de court terme de décarbonation, c'est peut-être le chantier qui consomme beaucoup et qui ne consomme d'ailleurs pas que du carburant, qui ne fait pas que des émissions de pollution, mais qui consomme beaucoup de ressources autres. Cela a été une intervention finale de la discussion. Agissons maintenant plutôt pour décarboner tout de suite en substituant, c'est-à-dire en arrêtant la croisière progressivement, pas nécessairement contre les emplois, bien entendu, mais en réduisant et pour sortir de ce domaine qui est finalement un domaine moins important en termes d'intérêt socioéconomique et qui est donc substituable tout de suite. Il y aurait cet arrêt-là dans le champ de l'ensemble des navigations qui serait le plus efficace à court terme. Voilà pour la synthèse. Je vais tout de suite passer la parole Dominique DE LAUZIERES, autre membre de la commission particulière, pour la synthèse de l'atelier 1.

## **Natacha Perraud - CNDP**

Bonjour à toutes et à tous. Je vais faire la première partie et Dominique, la seconde. Pour restituer les échanges qui se sont passés dans la première partie sur les questions énergie marine, on a posé un constat assez global de l'état des lieux du système énergétique en France et la place de la Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le système énergétique de production, de consommation et quel était cet équilibre. Nous avons abordé tous les types d'énergie, notamment le nucléaire. Les questions de sobriété et d'efficacité ont également été abordées, ainsi que l'emprise au sol de l'éolien marin, ce qui a permis d'alimenter aussi les échanges dans la seconde partie. Je laisse Dominique en parler.

## **Mme Dominique DE LAUZIERES – CNDP**

Dans la seconde partie, nous avons abordé les sujets sur la sobriété, sur l'efficacité de l'énergie et surtout, il y a eu une discussion très intéressante sur la préservation des milieux versus le développement des énergies éoliennes et la sortie des énergies fossiles. C'est ce qui a un peu marqué la seconde partie de notre atelier. Aussi, beaucoup de questions sur la sensibilisation. Comment est-ce que l'on arrive à sensibiliser les publics sur pas simplement la préservation de la biodiversité, mais aussi comment aborder les questions d'énergie en soi, puisque l'équation qu'il faut résoudre, c'est comment est-ce que l'on maintient la biodiversité tout en sortant des énergies fossiles ? C'est tout l'objet des DSF. Nous étions donc pile-poil dans le thème.

## **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci beaucoup, Dominique. Nous allons passer à l'atelier 3 et c'est Sofia qui va en faire la synthèse.

## **Mme Sofia ALIAMET – CNDP**

Merci, Étienne. Bonsoir à toutes et tous. Dans cet atelier 3, nous avons travaillé pas mal sur les recommandations et les préconisations, mais juste un mot sur les questions générales qui ont émergé dans nos discussions. S'est posée assez fortement, et dans les deux groupes, la question de la démocratisation versus la réglementation. Faut-il démocratiser l'accès à la mer, l'accès aux lieux touristiques ou, au contraire, faut-il aller vers plus de réglementation et d'encadrement pour préserver la biodiversité ? En termes d'action à mettre en œuvre et de préconisations, il y a un gros volet qui porte sur des actions de formation et de sensibilisation, en partant du constat qu'il y avait de plus en plus de terriens qui devenaient finalement des merriens et qui avaient des pratiques récréatives qui se développaient de plus en plus avec le bateau, l'usage des locations et autres, et qui nécessitaient finalement des temps de formation et d'appropriation puisqu'en connaissant mieux la mer, on appréhende mieux ces enjeux dans leur diversité et on la protégeait donc mieux. Ce sont aussi posées des questions de natation et de la rénovation des piscines pour aussi développer les usages et éviter la peur de la mer, et là aussi, aller vers plus de connaissance de la mer. Enfin, les actions de pédagogie aussi, les avoir pour les publics jeunes et non jeunes, parce qu'il a été émis le fait que les publics jeunes n'étaient pas forcément les plus problématiques, et les actions touristiques, c'est-à-dire est-ce que la sensibilisation peut aussi passer par les navettes, tous les flux touristiques qui circulent et qui peuvent faire aussi cet effort de pédagogie et de connaissance de la mer ?

En termes d'actions un petit peu plus globales, quelques propositions ont été émises, avec le fait de travailler la pollution à la terre, de travailler aussi toutes les pollutions qui sont sur terre, notamment les voitures, les hydrocarbures, de renforcer les moyens, que ce soit les moyens financiers pour protéger la mer, mais aussi les moyens de contrôle sur notamment les usages récréatifs dont il a été beaucoup question. La question de la transition énergétique, le constat était partagé sur le fait qu'en termes de mobilité, à terme, on commençait à aller vers une transition énergétique. Cela rejoint un peu ce qui a été dit dans le groupe d'Étienne, mais que finalement, en mer, cette transition avait un peu de mal à pointer. Il y avait donc aussi le fait d'aller vers ça et d'encourager cette transition. Aussi, des actions plus globales pour ne pas se cantonner uniquement sur la plaisance, mais aussi travailler globalement sur comment nous préservons la biodiversité dans l'organisation d'événements culturels, sportifs, la restauration aux alentours de la mer, mais aussi les croisières au large. Les critères environnementaux doivent avoir un peu une vision à 360.

Enfin, des discussions, comme je le disais tout à l'heure, sur la réglementation, ici sur plusieurs axes. Est-ce qu'il faut interdire ou non, les bateaux thermiques ? Il y a aussi l'encadrement des permis bateaux qui, aujourd'hui, semblent de plus en plus développés et assez faciles d'accès. Peut-être que le fait de les encadrer, ça aurait de réels impacts sur la politique touristique et la préservation de la biodiversité. Aussi, concernant l'enregistrement des bateaux, ne faudrait-il pas aller vers des systèmes de régulation des sites surfréquentés et des sites touristiques en enregistrant, par exemple, les bateaux de loisirs ? Enfin, nous avons aussi beaucoup travaillé la question du sens des politiques publiques à mener, de penser long terme, de penser le sens, parce que c'est en donnant ce sens, en donnant ce cap, que l'on arrive à les mettre en œuvre.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public  
244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 40 81 21 22  
Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat>

## **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci beaucoup, Sofia. Sur l'atelier 4, c'est Sébastien.

## **M. Sébastien FOURMY – CNDP**

Merci, Étienne. Nous avons le thème sur « La Méditerranée, rien ne va plus : le réchauffement, la pollution, la pollution, l'artificialisation ». Nous avons commencé par un constat qui peut paraître un peu bête en disant que la mer Méditerranée d'aujourd'hui n'était pas celle d'hier et pas celle de demain. Nous avons quand même creusé un peu ce qui peut paraître une évidence pour se dire qu'elle n'est pas celle d'hier, parce que l'un des constats, et notamment de nos deux intervenants, était que la mer Méditerranée allait quand même mieux qu'avant et qu'elle n'est pas aujourd'hui celle de demain, parce qu'elle allait continuer à aller mieux, mais être à subir de nouvelles pressions, y compris en lien avec le changement climatique. Nous avons creusé aussi les questions de type de pollution en faisant le constat de la pluralité de ces pollutions, qu'elles soient sonores, des rejets depuis la terre, des micropolluants. On a pas mal parlé des questions de plastique. On a aussi parlé des questions de lien avec l'air et la pollution de l'air et ce lien avec la pollution de l'eau que l'on n'avait pas entendu, mais qui paraît être une affaire assez sérieuse. Tout cela avec pas mal de discussions pour dire que l'état de la Méditerranée, en tout cas par la voix des intervenants, n'est pas si critique et que des solutions existaient et qu'elles faisaient leurs preuves. On retient aussi une citation qui était assez importante et qui est revenue dans chacun des ateliers, avec la nécessité de ne pas réduire l'état écologique de la Méditerranée à l'état du Vieux-Port. C'est peu bête de dire ça comme ça, mais c'est revenu de nombreuses fois. C'est vrai que ce lien interpelle entre qualité globale de la Méditerranée et la qualité globale de ce qui peut être vu près de chez soi ou dans un port. Le constat, là aussi, via les questions et les intervenants, c'était de dire que les mesures qui sont mises en place ces dernières années ont soit prouvé leur efficacité, soit avaient besoin d'être suivies, de faire l'objet d'évaluations pour pouvoir être adaptées aux besoins et que tout cela était lié bien évidemment à des chantiers de recherche qui étaient en cours et à renforcer. Toujours se dire que l'état de connaissances, y compris en lien avec la pollution, était en lien avec un suivi étroit de la Méditerranée dans son ensemble.

On a aussi parlé pollution, État de la Méditerranée en s'intéressant uniquement à la façade de la France et sans s'intéresser à l'ensemble de la Méditerranée, y compris à nos voisins les plus proches, que ce soit l'Italie ou l'Espagne, mais nous sommes allés jusqu'à parler des pays en face, en Afrique du Nord. Je dois dire quand même que par certaines ou certains participants, les interventions des deux intervenants ont été jugées pragmatiques, parfois même plutôt très optimistes.

## **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci beaucoup pour tout ça. Le sentiment que l'on peut avoir, c'est qu'il y a quand même beaucoup d'éléments de constat et aussi des pistes dans certains ateliers et des propositions intéressantes. Je vous laisse réfléchir à la question que vous avez posée. Pendant ce temps, quelques secondes pour vous indiquer un point important. On va faire des escales, comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure en début de réunion, dans les différents bassins de vie, notamment en Méditerranée. Nos collègues sont en train de faire la même chose sur les côtes occidentales de la métropole.

Au mois de mars, c'est-à-dire à peu près aux deux tiers du débat, sur deux journées, le 16 mars d'abord, puis tout début avril, nous allons essayer de rassembler des groupes émanant de chacune des façades, pour essayer de les rassembler en cinq endroits différents. Vous allez me dire « Pourquoi cinq alors qu'il y a que quatre façades ? » C'est parce que nous allons donner aussi la chance à des gens qui n'habitent pas sur les façades de participer également. Ces cinq groupes de 80 personnes vont réfléchir une journée entière et ensuite, envoyer une deuxième journée, des représentants sur l'ensemble des scénarios qui seront sortis, des propositions que nous venons de faire là et tout ce qui va se construire au fil de l'eau. Ils vont travailler ensemble sur chacune des façades, mais en même temps et en lien les uns avec les autres, pour essayer finalement d'évaluer ces scénarios et d'essayer de les peser un peu et de les affiner tous ensemble en tant que représentants de la société dans toute sa diversité. Si cela vous intéresse, le formulaire est en ligne. Il faut s'inscrire maintenant. Ce n'est pas un tirage au sort, c'est sur candidature, sur volonté. Si vous vous sentez l'envie de poursuivre, d'aller un peu plus loin, de consacrer un peu de temps, ce n'est pas énorme, mais c'est quand même un peu de temps, dans quelques mois, vous êtes vraiment les bienvenus. Tout est en ligne sur « La mer en débat ». Ce dispositif s'appelle « La mer en 3D ». Il vous est ouvert.

Maintenant que vous avez eu le temps de réfléchir, est-ce que certaines personnes veulent poser des questions ? Nous avons cinq grosses minutes pour terminer. Monsieur.

### **M. Romain MORIZOT – Intervenant dans la salle**

Merci beaucoup. Comment vont être utilisées les conclusions des débats par la suite ? Certaines personnes avec qui l'on travaille ont plus de 60 ans et ont déjà travaillé sur ce genre d'opération de démocratie populaire. À la fin, ils ne retrouvent pas tout ce qui a été proposé par les citoyens. Je pense que c'est une question importante. Nous avons beaucoup parlé aussi de régulation et de réduction de flux. Je voudrais poser la question aux personnes qui travaillent sur le parc national. Est-ce qu'il serait possible d'utiliser ce flux de personnes qui sont intéressées de plus en plus par la mer pour réaliser des activités qui ne seraient pas uniquement récréatives, mais plutôt régénératives, ou la nature a-t-elle juste besoin que l'homme la laisse tranquille ? Merci beaucoup.

### **M. Étienne BALLAN – CNDP**

Merci beaucoup pour votre question. Est-ce que la directrice du parc national des Calanques est toujours là ? Oui. Je vous donne la parole. Vous avez le temps de réfléchir à votre réponse, le temps que je réponde à la première question. Je crois que la Côte Bleue est là aussi. Parfait. Vous pourrez aussi éventuellement répondre.

Sur le premier point, je vais faire très court, mais c'est une question évidemment fondamentale et elle est souvent posée. Les débats publics de ce type se situent avant les décisions. C'est certain. Le DSF n'est pas décidé et le débat public se situe bien en amont. La décision n'est pas prise au moment où l'on discute. Première chose. Deuxième chose, quand on discute, qu'allons-nous faire des produits de cette discussion ? C'est notre responsabilité, notamment à nous, la commission particulière, de faire remonter l'ensemble des contributions, propositions et questions dans un document qui est tout simplement un compte-rendu du débat et qui est rendu à l'issue du débat. Évidemment, il y a des comptes rendus intermédiaires. Il y aura une réunion d'ailleurs de rendu intermédiaire autour du mois de mars. Il va se passer des choses, mais petit à petit, les choses avancent. Pourquoi elles avancent aussi ? Parce que les différents thèmes ne sont traités en une seule fois. Je vous l'ai expliqué tout à l'heure. Nous allons le traiter à différentes escales. Cela va être traité après par « La mer en 3D » et in fine, il y aura un compte rendu qui ne fera pas 15 000 pages de toutes les questions, mais qui sera bien un condensé et une synthèse fidèle au propos, mais néanmoins synthétique. Ensuite, l'État doit nous répondre à ce compte rendu et motiver ses décisions. Ce qu'il y aura dans le DSF devra être motivé au regard de ce compte rendu. Voilà ce à quoi nous nous engageons.

En revanche, nous ne sommes pas un référendum. Nous ne cherchons pas le consensus à tout prix. Non, ce qui va être dit dans le débat public ne s'impose pas à l'État. Ce qui s'impose, c'est l'obligation d'y répondre. S'il y avait un consensus absolu pour faire quelque chose, comme arrêter les croisières, par exemple – ça ferait plaisir à certains – l'État n'est pas sommé de le faire. Il est sommé d'y répondre. Une nuance importante, bien sûr. Mesdames, peut-être une réponse rapide sur qu'est-ce que l'on peut faire de ce flux de gens qui sont dans la mer ou au bord de la mer ?

### **Mme Madeleine CANCEMI – Directrice déléguée du parc marin du Cap Corse**

Je vous remercie pour votre proposition. J'avais une simple ambition. C'était déjà que les gens qui sont dans le cœur de parc s'en rendent compte. Ce serait déjà bien. Ensuite, la deuxième ambition, c'est qu'ils se rendent compte qu'ils sont dans un cœur de parc et qu'ils arrivent à apprécier ce que seront demain, les liens entre l'homme et la nature et que l'on puisse qualifier ce fait que nous devons avoir un lien au vivant qui doit être différent. Je pense que l'étape d'après, c'est certainement le régénératif, mais je crois qu'aujourd'hui, savoir dans quel espace et savoir comment est-ce que l'on peut construire ce lien, ce serait déjà une grande ambition, notamment si nous avons ça pour 100 % des gens qui fréquentent le parc aujourd'hui. Par exemple, l'île du Frioul, c'est du cœur de parc, quand on est à terre. Les gens qui ont envie d'y aller et qui y vont que pour se baigner avec la serviette et la glacière, je crois qu'ils n'ont pas conscience aujourd'hui de ça et c'est notre responsabilité de leur donner les codes par rapport à ça. Le régénératif, c'est peut-être pour la phase d'après.

### **Mme Marie MONIN – Directrice du parc marin de la Côte Bleue**

Nous avons plein de personnes qui ont plein de bonnes intentions et des fois, malheureusement, de bonnes intentions peuvent faire de gros dégâts. C'est là aussi où nous avons tout ce travail d'accompagnement, déjà de prendre conscience d'où nous sommes et de la biodiversité qu'il y a sur ce territoire, et savoir que nous n'allons pas pouvoir tout restaurer, où l'interventionnisme humain n'est pas forcément la solution. On sait faire, mais à dose homéopathique aussi. Nous sommes plutôt dans la préservation et la non-dégradation des territoires. D'être le relais de ces messages et de le partager quand on découvre un espace que l'on apprécie avec des gens qui ne le connaissent pas, c'est déjà un grand geste et une implication dans le territoire.

## M. Étienne BALLAN – CNDP

Merci beaucoup. Nous arrivons à l'issue de notre réunion. Nous allons pouvoir continuer les discussions autour d'un verre. Y a-t-il une dernière question ? Je n'en vois pas. Je vais vraiment tous vous remercier, vous signaler que le pot est servi dans une salle, mais il n'y a pas que des nourritures terrestres puisqu'il y a un exposé dans cette salle. Vous l'avez déjà vu en arrivant tout à l'heure. Deux choses qui ont été très importantes, produites dans le cadre plus ou moins du débat public. Le premier, ce sont les kakémonos du travail des étudiants de Corte. Nous faisons de la façade régionale. Les Corses sont donc un peu là avec nous. Vous avez des kakémonos à lire et des photos de Septentrion Environnement qui a aussi été un partenaire important pour l'escale à Marseille. Merci d'en prendre connaissance, de vous échapper un peu du buffet à un moment donné pour laisser la place aux autres et aller voir tous ces documents. Un grand merci à vous et une bonne fin de soirée.